

Point de presse conjoint de MM. François Hollande, Président de la République, et Enda Kenny, Premier ministre d'Irlande, notamment sur les relations franco-irlandaises dans le cadre de l'Union européenne, à Paris le 22 octobre 2012.

LE PRÉSIDENT : J'ai été heureux d'accueillir le Premier ministre d'Irlande qui, depuis plusieurs mois, fait en sorte que son pays se redresse, sorte de la crise, réduise ses déficits et puisse, demain, accéder au marché financier dans de très bonnes conditions.

J'ai apprécié son rôle dans les deux Conseils européens auxquels j'ai pu participer : celui du mois de juin où il a fait en sorte, avec d'autres, de prendre des décisions importantes qui aujourd'hui permettent à la zone euro d'avoir retrouvé sa stabilité et de regarder l'avenir avec davantage de confiance, même si nous avons encore à régler, notamment, les questions de la Grèce et lors du dernier Conseil européen, j'ai aussi fait en sorte, avec lui, que nous puissions adopter un calendrier pour l'union bancaire qui permette, dès la fin de l'année, d'avoir la législation qui offrira au superviseur les moyens d'intervenir. Au cours de l'année 2013, la recapitalisation des banques pourra alors se produire, tel qu'il était prévu, au Conseil européen du 29 juin.

Je dois dire que l'Irlande présente aussi un cas spécifique et mérite d'être regardé comme tel. Ce sera la position que la France, mais je sais aussi celle de l'Allemagne, adoptera. L'Eurogroupe aura à prendre en compte cette dimension.

J'ai aussi dit au Premier ministre d'Irlande combien sa présidence de l'Union européenne était attendue, puisqu'elle va arriver au premier semestre et qu'elle permettra, après avoir réglé les situations les plus difficiles de la zone euro, d'approfondir les questions de croissance et d'emploi qui sont désormais au cur de l'agenda de l'Union européenne.

Nous avons d'ici là une échéance, c'est celle du budget européen. Là encore, la France et l'Irlande sont en accord complet sur la nécessité d'avoir un budget suffisamment solide pour financer la politique agricole commune et les fonds structurels, mais nous sommes aussi conscients des réalités financières de nos Etats. Sur la politique agricole commune, nos deux pays sont conscients que nous devons maintenir et préserver cette politique qui permet à notre agriculture d'être compétitive et en même temps d'assurer la sécurité alimentaire et nourrir la population de l'Europe et du monde.

Voilà le sens de notre rencontre. J'ai également dit que j'aurai plaisir à accueillir le président de la République irlandaise au mois de février, Monsieur HIGGINS, lorsqu'il viendra inaugurer une grande exposition à Paris. Je dois dire aussi qu'avec Enda nous avons des relations personnelles qui facilitent grandement la coopération intéressant nos deux pays.

LE PREMIER MINISTRE : Je suis très heureux de rencontrer le président de la France, François HOLLANDE, ici, aujourd'hui. Je suis le premier Premier ministre irlandais du Fine Gael à me rendre au Palais de l'Élysée. Mon prédécesseur avait rencontré à l'époque le général de GAULLE. Nous avons évidemment évoqué la situation économique, le budget pour l'année prochaine et la préparation de notre présidence. Nous avons évoqué le Conseil qui vient de se terminer à Bruxelles, la mise en place du cadre bancaire convenu, le mandat donné à l'Eurogroupe, la réaffirmation des décisions prises le 29 juin.

J'ai également expliqué au Président en quoi la situation irlandaise était spécifique, puisque nos

banques ont d'ores et déjà été recapitalisées. J'ai souligné l'importance de tenir compte de tout ce qui avait déjà été fait afin de permettre notre recours au marché dans les meilleures circonstances.

Nous avons également parlé du cadre financier pluriannuel pour 2014/2020, de son importance et des décisions à prendre à cet égard. Nos deux pays soutiennent l'importance de la politique agricole commune, en terme de sécurité alimentaire et également l'impact sur la croissance et l'emploi.

J'ai expliqué au Président HOLLANDE quelles seront les priorités de l'Irlande pour sa présidence et, bien sûr, remercié la France de la compréhension dont elle avait fait preuve à l'occasion de l'adoption, par l'Irlande, du Traité sur la stabilité.

Nous sommes tous deux d'accord sur l'importance, dans l'agenda européen, de la croissance et de l'emploi. Avec 18 millions de chômeurs en Europe, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour dynamiser notre économie, notamment en développant le secteur numérique.

C'est une réunion extrêmement utile qui vient de se terminer et pour moi c'était un grand honneur et un privilège de pouvoir rencontrer le Président HOLLANDE à cette occasion.

QUESTION : Quel sera le calendrier de la mise en uvre de l'Union bancaire ? L'Irlande et l'Espagne pourront-elles bénéficier d'une recapitalisation rétroactive de certaines de leurs banques. ?

LE PRESIDENT : Je rappelle que ce que nous avons décidé, au mois de juin, c'est la possibilité de recapitaliser les banques une fois qu'il y aura eu la supervision. Ce n'est plus qu'une question de mois.

La spécificité irlandaise, c'est qu'il y a eu, il y a déjà plusieurs mois, une recapitalisation des banques qui est intervenue sur fonds budgétaires et qui a donc aggravé encore l'endettement de l'Irlande et l'a obligé à faire un plan rigoureux. Il est normal qu'il y ait, par l'Eurogroupe, une prise en compte de cette situation.

Pour ce qui concerne l'Espagne, nous verrons dans les prochaines semaines ce qu'il y a lieu de faire. Je l'ai déjà dit : sur le plan que l'Espagne pourrait éventuellement déposer, c'est d'abord de sa seule responsabilité. Ensuite, je ne veux pas ajouter de conditions particulières, je considère que l'Espagne a fait beaucoup d'efforts et mérite, là encore, d'être soutenue.

QUESTION : Etes-vous favorable à la demande exprimée par l'Irlande ?

LE PRESIDENT : Nous venons d'en parler. Ce qui est demandé par l'Irlande, c'est de prendre en compte sa situation spécifique, à savoir d'avoir été amenée à recapitaliser ses banques avec ses moyens propres. Donc l'Eurogroupe, lorsqu'il aura à se saisir de la situation irlandaise, prendra en compte cette spécificité.

QUESTION --Quand l'Irlande pourra-t-elle bénéficier du nouveau dispositif d'Union bancaire ?

M. Enda KENNY -- Compte-tenu des accords auxquels nous sommes parvenus en juin, il faudra tout d'abord, bien évidemment, mettre en uvre le cadre législatif. Ce n'est qu'après que l'on pourra procéder. On ne peut rien faire avant. Mais les ministres de l'Eurogroupe ont déjà été impliqués dans la négociation.

Vous m'avez posé la question du calendrier. Il faudra tout d'abord que la BCE puisse être en mesure d'intervenir, que les superviseurs nationaux soient impliqués. Il y a donc beaucoup à faire et tout ceci sera fait durant l'année 2013 mais je ne peux pas vous dire encore à quel moment. Je partage bien évidemment le point de vue du Président HOLLANDE qui veut que tout soit fait aussi vite que possible, mais nous savons à quel point la tâche est ardue et ceci ne doit pas être fait au détriment de la qualité et du respect des normes en vigueur.

Quant à la spécificité irlandaise, je suis particulièrement heureux que le Président HOLLANDE comprenne cette spécificité. Les banques irlandaises, je l'ai dit, ont déjà été recapitalisées, il s'agit de briser le lien entre la dette des banques et celle de l'Etat et il faudra également tenir compte du rôle de la banque centrale européenne sur les obligations convertibles.

L'Irlande est le premier pays à s'être vu imposé les conditions que l'on connaît par l'Union européenne, c'est le premier, c'est le seul. Le gouvernement irlandais n'avait pas d'alternative et c'est la raison pour laquelle les contribuables irlandais ont eux-mêmes dû supporter tout le poids

de cette dette. Nous essayons maintenant de réduire cet état de fait. Telle est ainsi la spécificité de l'Irlande comme l'ont reconnu le Président HOLLANDE mais également la Chancelière MERKEL. Il n'y a aucun autre pays dans la situation de l'Irlande d'où l'importance des discussions qui vont avoir lieu une fois le cadre légal mis en uvre. Je me réjouis, encore une fois, du soutien du Président HOLLANDE à cet égard.

QUESTION -- Quelles sont concrètement les solutions qui sont discutées, qui sont sur la table aujourd'hui, pour alléger la dette irlandaise ? Si ces solutions sont mises en uvre, est-ce qu'elles ne vont pas entraîner une discrimination de fait pour l'Espagne puisque s'il y a un sauvetage espagnol et que le MES n'est pas encore en place, on sait très bien que ça va entraîner un alourdissement de la dette espagnole et donc une mise à contribution des contribuables espagnols ?

LE PRESIDENT -- La spécificité irlandaise tient au calendrier puisque c'était le premier pays à demander une recapitalisation de ses banques. Cela s'est donc traduit par un engagement budgétaire. Le MES n'était pas en place. Aujourd'hui il l'est, c'est-à-dire qu'un pays peut directement s'adresser au MES au moins pour le soutien direct à l'Etat. Dans les prochains mois, nous aurons la supervision bancaire qui permettra la recapitalisation directe des banques. Pour ce qui est de l'Irlande, nous devons prendre en compte l'histoire et avoir une reconnaissance de cette spécificité. Ce qui n'empêche que, si une éventuelle recapitalisation des banques était encore nécessaire, cela ne devrait venir que dans l'année 2013.

Pour l'Espagne, je l'ai dit, pour l'instant ce que demande ou ce que ne demande pas l'Espagne d'ailleurs, c'est une aide directe pour l'Etat, puisqu'il y a déjà eu un soutien aux banques. Donc pour l'instant, nous sommes avec l'Irlande, nous devons lui affirmer une solidarité de principe mais aussi un engagement pour l'avenir et une reconnaissance du passé.

LE PRESIDENT -- Je voudrais évoquer deux sujets internationaux que nous avons abordés. Le premier, concerne la situation au Nord-Mali et où nous partageons la même inquiétude, la même préoccupation et la même volonté : faire en sorte que la communauté internationale -- cela a été traduit par une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies -- puisse apporter au Mali tout le soutien nécessaire et aux Africains, toute la légalité internationale pour une éventuelle intervention.

Le second sujet, concerne la Syrie où nous avons, là encore, saisi la communauté internationale de notre extrême préoccupation. Chaque jour, c'est une dégradation de plus avec un certain nombre de victimes civiles.

Je veux ajouter un mot personnel sur le Liban, à la suite de l'attentat qui s'est produit il y a maintenant trois jours, et qui traduit une volonté de mettre en cause l'unité, l'intégrité, la stabilité du Liban. La France est aujourd'hui aux côtés des Libanais pour les appeler à l'unité, à la solidarité face à cette épreuve et aussi à la responsabilité. Toutes les forces politiques doivent comprendre que c'est l'essentiel qui est en jeu. La France est aux côtés des Libanais, aux côtés de l'ensemble des acteurs politiques du Liban pour qu'il y ait toujours cette préservation de l'essentiel : l'unité, l'intégrité, la stabilité du Liban.